

DESCENTE / SAISON 2009

Annexes au règlement Descente

- **Art 60 : Valeur minimum au numérique pour accéder aux finales Inter régionales (N3)**
 - 600 points, avec 2 performances, 15 jours avant la date des finales interrégionales, soit pour 2009 > au 31 mai 2009
- **Art 64 : Performance minimum en points à réaliser sur les sélections Inter régionales (N3) pour accéder au SCF N1 Classique.**
 - 500 points, pour les catégories cadets et juniors dans toutes les catégories d'embarcations
 - 380 points, pour les autres catégories dans toutes les catégories d'embarcations
- **Art 64 : liste des athlètes et bateaux accédant directement aux SCF N1 Classique**
 - Consultez la liste sur les pages descente du site fédéral
- **Art 67 : liste des bateaux sélectionnés pour l'animation N1 Sprint**
 - Consultez la liste sur les pages descente du site fédéral
- **Art 70 et 73 : performances maximums en points à réaliser sur les finales Inter régionales (N3), ainsi que les quotas minimum de bateaux pour accéder à la finale N2 Sprint et aux Championnats de France Sprint, cadets, juniors et vétérans**
 - Performances maximum en points pour une sélection directe
 - Quotas minimum de bateaux sélectionnés (après compilation des résultats des 4 finales Interrégionales)

	<u>K1HC</u>	<u>K1DC</u>	<u>C1HC</u>	<u>C2HC</u>	<u>C1DC</u>	<u>C2DC</u>
Perf maxi	350	350	350	350	450	400
Quotas mini	60	25	12	10	8	8

	<u>K1HJ</u>	<u>K1DJ</u>	<u>C1HJ</u>	<u>C2HJ</u>
Perf maxi	325	325	325	325
Quotas mini	50	25	10	8

	<u>K1HS</u>	<u>K1DS</u>	<u>C1HS</u>	<u>C2HS</u>	<u>C1Djsv</u>	<u>C2Djsv</u>
Perf maxi	300	300	300	300	425	375
Quotas mini	100	25	30	25	8	8

	<u>K1HV1V2</u>	<u>K1HV3et+</u>	<u>K1DV</u>	<u>C1HV1V2</u>	<u>C1HV3et+</u>	<u>C2HV</u>	<u>C2Mjsv</u>
Perf maxi	325	350	325	325	350	325	350
Quotas mini	25	20	8	10	8	8	10

- **Art 76 : performances minimums en points à réaliser sur les finales Inter régionales (N3), ainsi que les quotas minimum de bateaux pour accéder aux Championnats de France N1 Classique**
 - Limites et quotas identiques Tableau identique à celui-ci-dessus
- **Art 85 : les modalités du calcul des points pour le classement individuel national**
4 temps de base (TBC) :
Sur chaque course, tous les concurrents sont classés au temps scratch (TS) dans chacune des 4 catégories d'embarcations suivantes : K1H – C1 – C2 – K1D

Un temps de base (TBC) est calculé pour chaque type d'embarcation : $TBK1H - TBC1 - TBC2 - TBK1D$

Calcul de chacun des 4 temps de base (TBC) :

- Calcul des temps fictifs (TF) des 5 meilleurs temps au scratch (TS) de la catégorie. Ces 5 embarcations doivent impérativement être présentes au classement numérique avant la course. (sinon elles ne sont pas prises en compte)
- Le temps fictif TF est calculé selon la formule :
 $TF = 1000 \times TS / P + 1000$
(TF = temps fictif, TS = temps scratch, P = nombre de points au classement avant la course)
- Moyenne de ces 5 temps fictifs
- Les 2 temps les plus éloignés (en valeur absolue) sont écartés de cette moyenne
- Le temps de base (TBC) est la moyenne des 3 temps fictifs restants

Calcul des points d'une embarcation :

- Le nombre N de points obtenus par chaque embarcation est calculé selon la formule suivante :
 $N = 1000 \times (TS - TBC) / TBC$ (TBC = temps de base de la catégorie, TS = temps scratch)

Cas spécifiques :

Si, dans une catégorie d'embarcation, le nombre de concurrents présents au classement numérique est insuffisant pour effectuer les calculs du temps de base (moins de 5), il est appliqué le temps de base d'une autre catégorie d'embarcation.

La méthode est la suivante :

- Pour les K1D, on prend dans l'ordre de priorité, le TB des C1, sinon celui des C2, puis, en dernier recours, celui des K1H
- Pour les C1, on prend dans l'ordre de priorité, le TB des K1D, sinon celui des C2, puis en dernier recours, celui des K1H.
- Pour les C2, on prend dans l'ordre de priorité, le TB des C1, sinon celui des K1D, puis en dernier recours, celui des K1H.
- Pour les K1H, on prend dans l'ordre de priorité, le TB des K1D, sinon celui des C2, puis, en dernier recours, celui des C1

S'il est impossible de dégager un TB dans les 4 catégories, la méthode appliquée sera la suivante :

- Le temps de base (TB) sera établi à partir des 5 meilleurs bateaux du classement scratch inter-catégorie (uniquement avec des bateaux présents au classement numérique avant la course)
- Dans ce cas, aucun coefficient inter-catégories sera appliqué

Si les résultats de la course comportent moins de 5 bateaux présents au classement numérique avant la course, aucun point ne sera attribué. Cette compétition ne sera pas prise en compte pour le classement numérique national. Elle n'apparaîtra pas dans la liste des courses officiellement retenues

Coefficient correcteur pour une compétition :

Afin de réduire les inégalités pouvant apparaître entre les courses, un coefficient correcteur est appliqué de la façon suivante :

- Les embarcations qui ont un écart de points " points classement avant course / points course " supérieur à 100, ne sont pas pris en compte pour les calculs.
- Un total (PN) des points au classement avant la course est comparé au total (PC) des points attribués sur la course. Le coefficient correcteur C en est le résultat suivant la formule suivante : $C = PN / PC$
- Les points obtenus par chaque compétiteur, après application du coefficient correcteur, sont le résultat de la multiplication des points précédemment obtenus par le coefficient correcteur.

• **Art 86 : modalités de la prise en compte des podiums réalisés au Championnat de France par équipes de club pour le classement national des clubs**

- Catégories avec moins de 5 équipes au départ : $1^{er} > 5 \text{ pts} - 2^{ème} > 3 \text{ pts} - 3^{ème} > 1 \text{ pt}$
- Catégories avec 5 à 24 équipes au départ : $1^{er} > 15 \text{ pts} - 2^{ème} > 10 \text{ pts} - 3^{ème} > 5 \text{ pts}$
- Catégories avec au moins 25 équipes au départ : $1^{er} > 15 \text{ pts} - 2^{ème} > 12 \text{ pts} - 3^{ème} > 10 \text{ pts} - 4^{ème} > 8 \text{ pts} - 5^{ème} > 6 \text{ pts} - 6^{ème} > 4 \text{ pts} - 7^{ème} > 2 \text{ pts}$

• **Art 108 : les éventuels autorisations pour doubler sur une même course, la participation en C1 et K1**

Sur une même compétition, seules les dames peuvent doubler leur participation en K1 et C1, par contre elles ne peuvent pas tripler en participant aussi en C2. Rappel : doubler sa participation n'est pas un droit, mais une possibilité.

- **Art 112 et 113 : Modalités à respecter pour les inscriptions aux compétitions**
 - *Utilisation obligatoire de la fiche normalisée de la Commission Nationale (téléchargeable sur le site fédéral) ou bien celle diffusée par l'organisateur*
 - *Joindre les frais à la fiche d'inscription*
- **Art 116 : Montants des frais d'inscription sur les compétitions nationales**
 - *Sélections Interrégionales et finales Interrégionales = 5 €*
 - *Sélections N1 Sprint et Classique = 8 €*
 - *Championnats de France individuels = 8 €*
 - *Championnat de France par équipes de clubs = gratuit*
- **Art 139 : caractéristiques des portes pour les sprints**
 - *7 portes maximum par parcours*
 - *Elles doivent être en placées, au plus tard, à 10h la veille de la course*
 - *Elles doivent être placées au dessus d'un obstacle aisément identifiable*
 - *Elles sont composées d'une seule fiche d'un diamètre supérieur à 30cm*
 - *Une flèche doit y indiquer le sens du passage*
 - *Le bas de la fiche doit se situer à au moins 15 cm au dessus du niveau moyen de l'eau*